

## TEMOIGNAGE

### « On me croit mort dans mon pays »

*Requérant d'asile, Jacques a fui son pays pour sauver sa peau. Son engagement politique a mis un terme à sa vie familiale et professionnelle au Cameroun. Le cœur serré, il attend la réponse de Berne qui doit statuer sur son cas.*

Jacques vient d'emménager dans un studio de 20m carrés sur les hauteurs de Neuchâtel. Deux lits simples occupent une large partie de la pièce, munie d'une table basse, d'une télévision et de deux chaises. L'espace restant permet tout juste à deux personnes de se croiser. Ce Camerounais de 27 ans est arrivé en Suisse en janvier 2005. Après avoir vécu 7 mois au centre de premier accueil de Couvet, il a déménagé dans ce studio qu'il partage avec un colocataire d'origine congolaise. Tous deux sont demandeurs d'asile. Ils n'ont pas choisi de vivre ensemble mais ils font de leur mieux pour s'entendre et cohabiter. « A Douala, même ma salle de bain était plus grande que cet appartement! Mais je ne me plains pas, je suis heureux d'être en vie et de recevoir un soutien de la Suisse », commente Jacques, plein de bonne volonté.

#### **Le cœur meurtri**

Mais derrière les paroles de gratitude, une douleur et un profond déchirement se font sentir. « Jamais, je n'imaginai quitter un jour le Cameroun, sauf peut-être pour des vacances. Depuis que je suis en Suisse, je ne sais pas si je suis encore en vie... J'étais fils héritier et je suis devenu mendiant ! » En fuyant son pays, cet homme a tout perdu sauf l'essentiel : il a sauvé sa peau. Jacques a grandi à Douala, la capitale économique du Cameroun, dans une famille possédant de nombreuses terres au centre et à l'ouest du pays. Dès son plus jeune âge, il a reçu de son père des valeurs

humanistes et un regard critique sur la politique du gouvernement camerounais. « Mon papa a toujours bien traité ses employés, il s'opposait à l'injustice et il s'est engagé pour la diffusion des droits de l'homme auprès des travailleurs. Comme nous avons beaucoup de propriétés agricoles, il avait de l'influence et le gouvernement avait intérêt à obtenir son soutien. Mais mon père n'a jamais voulu se positionner politiquement. Ca lui a valu toutes sortes d'ennuis et il a même été emprisonné », raconte Jacques, le regard assombri.

#### **Décès mystérieux**

Son père est décédé en 1995 dans des conditions douteuses suite à une opération des poumons dans un hôpital public... un établissement tenu par l'Etat. « Je ne veux pas dire qu'on a assassiné mon père mais il n'est pas insensé de se poser la question ! Le gouvernement tire toutes les ficelles au Cameroun, On dit que c'est un pays de paix, et les touristes l'apprécient. Mais, lorsqu'on traverse la couche de vernis, on se rend vite compte qu'il se joue une guerre silencieuse entre la junte au pouvoir et ses opposants », explique Jacques avec dépit. A la mort de son père, le jeune homme a arrêté ses études pour prendre sa succession dans la gestion des terres familiales. Ce fut pour lui le début de la chute. Petit à petit, sous différents prétextes, l'Etat a confisqué ses propriétés au centre du pays. « Ma famille est originaire de cette région, mais je n'ai rien pu faire ! Les chefs de village étaient de bonne volonté mais ils ne pouvaient pas me soutenir sans se mettre à dos le gouvernement », raconte Jacques qui décida en désespoir de cause de dénoncer publiquement le comportement du pouvoir en place à l'égard de sa famille. Ces

paroles, prononcées en pleine période électorale, allaient bouleverser sa vie. Un mandat d'arrêt l'accusant de fomenter une rébellion populaire a été lancé contre lui. Jacques s'est caché durant trois mois chez la mère d'un ami pasteur. Durant tout ce temps, le « fugitif » est resté cloîtré dans une chambre, tremblant à chaque fois que quelqu'un frappait à la porte d'entrée de ses bienfaiteurs. Il a fui le pays avec l'aide d'un père missionnaire, qui l'a escorté jusqu'en Suisse, à condition qu'il paie les frais et le billet d'avion. « Je ne pourrais même pas vous décrire la personne qui m'a aidé, tout ce que je sais, c'est qu'il était blanc ! », s'exclame Jacques qui a vécu sa fuite dans un état second.

### Demande d'asile

Aujourd'hui, seule la mère de son enfant sait où il se trouve. Le requérant d'asile est père d'un petit garçon qu'il n'a pu serrer dans ses bras qu'une seule fois ... le jour de sa naissance.

En Suisse, il n'a pas encore reçu de réponse à sa demande d'asile mais il a commencé à recréer des liens. Souvent, il reste en retrait pour observer et comprendre le fonctionnement de la société helvétique. Lorsqu'il se sent à l'aise, Jacques révèle des qualités de cœur et une envie de s'engager. Malgré son permis provisoire, il vient de trouver un premier emploi temporaire à Bevaix, où il aide à détruire une ancienne usine. Ce patron devenu manœuvre ne sait pas de quoi sera fait son avenir. Dans ses rêves, il se voit rentrer au Cameroun et « retrouver une vie digne ». « Mais pour cela, il faut un changement de gouvernement », soupire Jacques. Les prochaines élections présidentielles auront lieu en 2011...

*Cette rubrique, soutenue par le bureau du délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel, se veut un apport constructif dans la compréhension interculturelle et souligne la diversité de la communauté étrangère neuchâteloise.*

### Valérie Kernén

<b>Cameroun en bref</b>
<b>Superficie</b> : 475 440 km <sup>2</sup> (presque comme l'Espagne)
<b>Population</b> : 16 018 000 (41 060 000 en Espagne)
<b>Capitale</b> : Yaoundé
<b>Chef de l'état</b> : Paul Biya, réélu en octobre 2004 pour un 4 <sup>e</sup> mandat de 7 ans
<b>Langues</b> : français et anglais ( officielles), et une dizaine de langues régionales et nationales
<b>Histoire récente</b> : 1960 : l'ex-Cameroun français est proclamé indépendant. Ahmadou Ahidjo accède à la présidence du pays qu'il dirigera durant 22 ans ! 1961 : rattachement du sud de l'ex-Cameroun britannique ( le reste formant aujourd'hui le Nigeria). 1982 : Paul Biya devient le 2 <sup>e</sup> président camerounais. 1990 : le multipartisme est rétabli. 2004 : réélection de P. Biya. Les partis d'opposition ont formé une coalition autour d'un candidat unique, mais d'après les experts, l'issue du scrutin était prévisible en raison de la mainmise gouvernementale sur l'administration chargée d'organiser l'élection présidentielle. Le taux de participation est resté faible.
<b>Statistiques</b> : 213 Camerounais résident dans le canton de Neuchâtel